

l'inter/co

Le bulletin de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine



N° 08
2018

P. 10 à 11

DOSSIER

So Fast So Good



P. 4

ZOOM SUR

La place de la gare
UN PROJET GLOBAL

P. 12

ECONOMIE

Emploi
REINVENTER L'EMPLOI

P. 17

ENVIRONNEMENT

Recyclables
**BONS POINTS EN TRI
SÉLECTIF**

Les Amberts

Séjours d'été 2018

Centre de vacances de Géraudot



6 à 11 ans
du 9 au 14
juillet

7 à 12 ans
du 16 au 21
juillet

8 à 13 ans
du 23 au 28
juillet

12 à 15 ans
du 30 juillet
au 4 août



Formule tout inclus de 6 à 15 ans
Inscription obligatoire

à l'hôtel communautaire, au 03 25 39 46 57
9 bis Place des Martyrs - Romilly-sur-Seine

Sommaire

ZOOM SUR P. 4

La place de la gare
UN PROJET GLOBAL
L'ARRIVÉE DU TRAIN EN GARE DE ROMILLY
LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE
LE PÔLE D'EXCELLENCE

DOSSIER P. 10

Aéromia
SO FAST SO GOOD

ECONOMIE P. 12

Emploi
RÉINVENTER L'EMPLOI
FORUM DU NUMERIQUE
Bienvenue à eux
PROJETS EMERGENTS
RECEMMENT INSTALLÉS
TPE / PME
BILAN DE L'ANNÉE

ENVIRONNEMENT P. 17

Recyclables
BONS POINTS EN TRI SÉLECTIF

CCPRS P. 18

Compétences
TRANSFERT DE COMPÉTENCES
Dénomination des Équipements Intercommunaux
HOMMAGES

CULTURE P. 20

Médiathèque
SOPHROLOGIE
LE CLUB DES AFFAMÉS DE LECTURE
LA NUIT DE LA LECTURE

TOURISME P. 23

Boutique
VOTRE TERRITOIRE EN IMAGES

ENFANCE P. 24

RIAM
SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE
Centre de vacances
LES AMBERTS

VIE PRATIQUE P. 26

Urbanisme
PLAN LOCAL D'URBANISME
OPAH
LES CLÉS POUR RÉNOVER
Association
LA GARANTIE JEUNES

CCPRS P. 30

Zoom sur un village
CRANCEY

MÉMO P. 31

Directeur de la publication : Eric VUILLEMIN /
Président du comité de rédaction : Serge GRÉGOIRE /
Membres du comité de rédaction : Serge GRÉGOIRE, Richard BEGON
Bernard BERTON, François LO BRIGLIO, Marianne JOLY, Marie-Thérèse
LUCAS, Francis STEVENNE /
Membres ayant collaboré à ce numéro : Emmanuelle VECCHIO et
Amandine LAMOTTE /
Création graphique : Talky Walky /
Coordination graphique et rédaction: service communication CCPRS /
Crédits photos: service communication CCPRS / www.pexels.com / So
Fast So Good / **Impression** : Les Imprimeries Paton - Imprimé à 12 000
exemplaires / **Dépôt Légal** : à parution.



ÉDITO

Chers Amis,
Cranceyons, Gélannois, Maiziérons, Pariens, Romillons, Hilairois,

Au moment d'écrire cet éditorial, impossible de ne pas revenir sur l'année 2017 et les nouveaux transferts de compétences (l'aire d'accueil des gens du voyage, le tourisme, les zones d'activités économiques).

Tous ces transferts de compétences (dus à la loi NOTRÉ), nous ont obligés à augmenter la quote part des impôts locaux versés par la Communauté de Communes.

Cependant, cette hausse reste et restera mesurée, eu égard à tout ce qui va être apporté au profit de tous nos concitoyens :

- > Fonds de concours aux communes rurales (Crancey, Gélannes, Pars-les-Romilly, Saint-Hilaire-sous-Romilly) ;
- > Poursuite de l'aménagement de la zone économique si attractive : AEROMIA ;
- > Construction d'un nouveau bâtiment de 2200 m² composé de 9 cellules ;
- > Réalisation d'un grand parking de 250 places, à proximité de la gare SNCF (500 places à terme) ;
- > Réhabilitation du Palladium ;
- > Construction d'ici 2021 d'une nouvelle déchetterie environnementale plus adaptée à vos besoins sur la zone Marie Jacquard.

Autre moment fort en 2017, la construction en moins de 12 mois de l'usine de sandwiches surgelés (So Fast So Good) sur AEROMIA générateur dans un premier temps de 67 emplois. L'un des rares projets français à avoir été soutenu par l'Etat au regard de la PAT, la Prime d'Aménagement du Territoire, signe fort de ce beau projet porté par notre collectivité.

Autre dossier que je suis avec beaucoup d'attention : la construction du futur pôle d'excellence industriel de la SNCF. Après le choc d'avril 2015 et cette annonce douloureuse pour notre bassin de vie, nous avons su nous mobiliser et acter ce beau projet sur AEROMIA. Le permis de construire a été déposé, la vente du terrain signée le 22 mai 2018 et les travaux ont débuté à la fin du mois de mai. Encore un projet sur de « bons rails ». La réalisation de ce futur pôle d'excellence sur notre zone économique AEROMA est encore un signe fort d'encouragement et d'attractivité pour notre territoire. Avec cette construction ce sont près de 300 emplois cheminots qui seront préservés.

A tous ceux qui ont baissé les bras par le passé, je leur dis qu'il faut toujours aller de l'avant, voir le verre à moitié plein (et non à moitié vide). C'est notre philosophie à la CCPRS, c'est ma philosophie.

Au travers de ces quelques lignes, je tiens d'ailleurs à vous féliciter pour le tri sélectif que vous réalisez, quotidiennement grâce à vous, la collectivité réalise des économies ; économies que nous réinjectons dans les projets en cours.

Mon credo « Trier, c'est économiser » ! Aussi BRAVO ! Votre excellent tri devra permettre à terme (après la construction de la nouvelle déchetterie) de baisser le taux d'imposition des ordures ménagères.

Comment ne pas conclure sur la ligne 4, autre grand projet qui nous tient particulièrement à cœur pour toutes celles et ceux qui se lèvent tôt chaque matin pour se rendre à Troyes, à Nogent-sur-Seine, à Paris pour gagner leur vie. Comme vous le savez, je serai intraitable sur cette question, quitte à remuer la centralité parisienne. Ce projet doit voir et verra le jour ! Et comptez sur moi, je suis toutes les réunions qu'elles se déroulent ici dans l'Aube ou bien dans les hautes sphères parisiennes avec tous mes collègues élus aubois.

Enfin, je tiens à avoir une pensée toute particulière et à rendre hommage à trois personnes qui ont tant donné et que j'apprécie sincèrement. Je veux parler de Messieurs JOURNÉ et PASQUET, deux anciens maires précurseurs de la CCPRS en 2006 et Monsieur BALLANTIER, mon cher ami et toujours d'excellents conseils. Je ne vous oublie pas ! Nous ne vous oublions pas !

Eric VUILLEMIN,
Président de la CCPRS



ZOOM SUR

*Le secteur
de la Gare*

UN PROJET GLOBAL

Horizon 2022

En 5 ans, la gare va se métamorphoser : l'électrification de la ligne 4 et le réaménagement de la Place de la Gare vont améliorer les conditions de déplacements des usagers : gain de temps, facilité d'accès aux transports et embellissement du cadre de vie contribueront à l'attractivité de notre territoire.

Electrification de la ligne Paris-Troyes, le coût des travaux :

Création d'un parking Place de la Gare



320 millions d'euros
13 millions d'euros pour la refonte du
poste d'aiguillage de Romilly-sur-Seine.
1,7 million d'usagers sur la ligne 4



1 725 000 millions d'euros HT
250 places de parking
300 000 usagers par an



Pose de la première pierre à Romilly-sur-Seine.



L'ARRIVÉE DU TRAIN ÉLECTRIQUE EN GARE DE ROMILLY-SUR-SEINE

contribue à la modernisation du territoire

L'électrification de la ligne 4 reliant Paris à Troyes est sur les rails. Actuellement, les travaux ont commencé et se termineront en 2022.

Phase de lancement à Romilly-sur-Seine

La pose de la première pierre du projet d'électrification a eu lieu le 22 novembre 2016 sur le territoire de notre communauté de communes dans la 2^{ème} ville de l'Aube à Romilly-sur-Seine.

La construction d'un nouveau poste de signalisation marque le début des travaux tant attendus. Au cœur de la circulation des trains, l'aiguillage dirige les locomotives et garantit la sécurité des usagers. Ainsi le poste d'aiguillage a été modernisé pour être compatible avec l'électrification. Flambant neuf, il

est visible depuis les quais de la gare. Puis, sur 139 km de rails, les travaux de signalisation, d'ouvrages d'art et de caténaires s'enchaîneront de Gretz-Armainvilliers à Troyes, jusqu'en 2022, date de livraison du projet.

De 2016 à 2022, les travaux s'enchaînent

- Un parking se crée.
- La Place de la Gare se transforme.
- Le Palladium se restaure.
- Le poste de signalisation se construit.

Romilly-sur-Seine

La construction du poste de signalisation terminée.

Nogent-sur-Seine

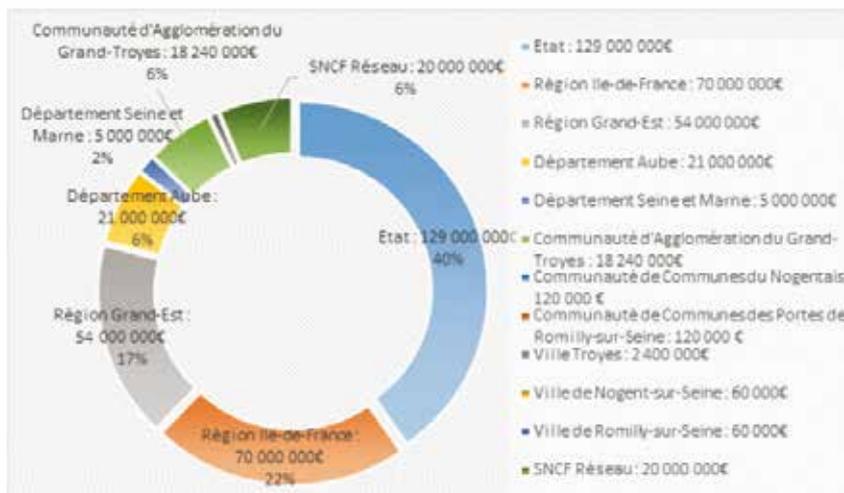
2016 à 2019

55 km : 2019 à 2022

Source : sncf – www.electrificationparistroyes.fr



Part du financement des prestataires pour les travaux d'électrification



Tous les avantages de l'électrification

30 ans d'attente avant de voir le projet d'électrification aboutir, c'est un soulagement pour les 1,7 million d'usagers annuels.

La satisfaction des usagers est amplement justifiée, l'électrification est une grande avancée vers la modernisation ; gain écologique et qualité du service amélioreraient considérablement le voyage sur la ligne 4.

Un gain écologique

Les Coradia Liner font leur entrée sur les rails ! L'électrification et la vétusté des anciennes locomotives diesel font des Coradia Liner, le nouvel investissement incontestable de la SNCF.

Au-delà de leurs capacités chiffrables - 269 passagers transportés pouvant circuler jusqu'à 160 km/h – ces nouvelles locomotives répondent aux enjeux de développement durable. Mises en circulation depuis le 6 février 2017, elles ont une motorisation bi-mode (électrique et thermique), dotées d'un système de récupération d'énergie lors des phases de freinage et construites de sorte que leur durée de vie soit très longue, les Coradia Liner contribuent à la réduction de la consommation énergétique.

Ligne 4 : augmentation de la desserte



27 trains s'arrêtent chaque jour à Romilly-sur-Seine

Une qualité de services

La modernisation de la ligne améliore la qualité de services aux usagers. Sièges inclinables, prises électriques, assourdissements des bruits ambiants... renforcent la sensation de confort des passagers. La fiabilité et la ponctualité des trains ont été optimisées ainsi que la desserte journalière.

Ainsi depuis le 10 décembre 2017, la grille horaire s'est étoffée : les trains circulant sur la ligne Paris / Troyes ou en sens inverse s'arrêtent dorénavant systématiquement à Romilly-sur-Seine et ce grâce à la persévérance de Jacques BEAUJEAN, Conseiller Régional. De nouveaux trains sont mis en place, chaque jour : 11 allers Romilly-sur-Seine / Paris ainsi que 16 retours Paris / Romilly-sur-Seine facilitent la mobilité des voyageurs. La large plage horaire : 5h35 pour le premier train et 21h55 pour le dernier arrivant à Romilly-sur-Seine, favorise les trajets domicile / travail. Cette nouvelle offre est beaucoup plus satisfaisante pour les voyageurs. L'attractivité du territoire ainsi que le tissu économique entre les villes desservies par cette ligne seront un terrain propice à l'émergence de nouveaux échanges, de nouvelles installations et de nouvelles innovations.

Au final, l'électrification contribuera à la modernisation, à l'attractivité du territoire tout en rendant à la gare une importance capitale dans les échanges avec les villes de la nouvelle région et Paris. La place de la gare sera un lieu stratégique redoré par les travaux d'embellissement et d'aménagement actuellement en cours.

Source : <http://www.alstom.com/fr/press-centre-francais/2017/04/le-coradia-liner-dalstom-plebiscite-sur-la-ligne-intercites-paris-troyes-belfort/>



LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE

complète l'attractivité du territoire

L'électrification arrive ! Le nombre d'usagers de la Place de la Gare va augmenter ! La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine anticipe le flux de voyageurs.

Création d'un parking à grande capacité

250 places de parking seront créées par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, sur un terrain en friche accolé à la gare. L'emprise foncière de 8 000 m² appartenant à la SNCF a été acquise par l'intercommunalité. Ainsi, ce parking de grande ampleur pallie à l'augmentation du nombre d'usagers du train, participe à la modernisation du territoire et se combine avec le projet d'aménagement de la ville de Romilly-sur-Seine.

Financement de la première phase de travaux



250 places
1 725 000€ HT

Réhabilitation de la place de la gare

La Place de la Gare se transforme actuellement en Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) afin que tous les modes de déplacements -trains, bus, taxis, automobiles, cycles et transports «doux»- puissent circuler plus aisément.

Les voies de circulation et de garage propres à chaque usager seront clairement définies : routes, pistes cyclables, trottoirs, parking voitures, emplacements pour bus, hangar à vélos... afin de garantir la sécurité de chacun. Le parvis de l'entrée de gare est fondé sur une vaste superficie afin de pouvoir accueillir

chaque voyageur à la sortie du train, leur permettant ainsi de regagner leur véhicule aisément. Cette nouvelle place de la gare c'est : des espaces aménagés en fonction des usages de chacun et également un embellissement de l'entrée de notre territoire.

La rénovation de la chaussée, la plantation d'arbustes et le respect de l'identité architecturale du lieu transformeront cette place en lui redonnant un aspect moderne. Chacune de ces rénovations participe à l'attractivité du territoire et se conjugue avec la restauration des édifices faisant face à la gare.

avant les travaux





Restauration des édifices architecturaux

Deux bâtiments ont été acquis par la communauté de communes : le Palladium et l'ex Simplicime (le futur Millénium), pour la commercialisation de biens économiques.

Le Palladium, ancien immeuble à l'architecture haussmannienne, est restauré en plateaux équipés destinés à l'accueil de sociétés désirant s'installer sur le territoire. Les trois étages pourront respectivement être loués par des investisseurs. Quant au rez-de-chaussée, il sera rénové pour devenir une brasserie, restaurant et bénéficiera d'un fort attrait visuel au vu de sa localisation face à la gare. Une belle opportunité pour les futurs acquéreurs ou locataires désireux d'implanter leur entreprise dans un établissement aussi prestigieux que Le Palladium.

L'ancien restaurant Simplicime et l'appartement au 1^{er} étage vont être démolis puis reconstruits de sorte que le nouveau bâtiment s'intègre parfaitement avec le Palladium. Une véritable continuité entre les structures sera réalisée par l'architecte.

Le Palladium et Le Millénium réunis deviendront, des lieux renommés, véritables centres d'affaires économiques séduisants et attirant ainsi de nouveaux investisseurs tout en offrant une nouvelle offre de services sur le territoire.



LE PALLADIUM

Monument historique de la ville de Romilly-sur-Seine, Le Palladium est un bâtiment emblématique du patrimoine de la ville et est visible dès l'entrée sur notre territoire par la gare. L'architecture Art Nouveau confère au bâtiment un prestige et une modernité, gages de la richesse du territoire.

Acquisition et rénovation des projets (*coûts prévisionnels)



1 430 000 € HT* : Le Palladium

1 738 000 € HT* : Le Millénium

Le Palladium



La gare vue du Palladium



Le futur Millénium





LE PÔLE D'EXCELLENCE

au coeur d'Aéromia

Un futur Pôle d'Excellence sera construit sur la zone d'activités économiques Aéromia pour répondre aux nouveaux besoins logistiques de la SNCF.

Le site historique démantelé

L'obsolescence des trains CORAIL Intercités - puis à terme leur remplacement par les trains Coradia Liner- ainsi que la modernisation de la ligne ont rendu inutile la réparation et la maintenance de ces locomotives au sein du technicentre de Romilly-sur-Seine. Le site historique du technicentre sera peu à peu transformé en centre national de déconstruction et de recyclage des trains pour partie (17Ha), et sur les 10 Ha restant une étude de faisabilité est actuellement menée en vue de la réalisation d'un projet d'aménagement urbain. Le Pôle d'Excellence remplacera donc l'ancien site avec une nouvelle activité en adéquation avec les avancées technologiques du transport ferroviaire.

Le bâtiment modernisé

C'est au cœur du parc d'activités Aéromia, que le Pôle d'Excellence sera construit. 275 cheminots intégreront ces nouveaux locaux et assureront la réparation de pièces spécifiques et des missions d'ingénierie. Le pôle d'excellence répondra aux dernières normes en matière d'environnement et de qualité de vie au travail. Située sur l'avenue Georges Pompidou,

l'acquisition foncière de la SNCF s'élève à 6 Ha de terrains, sur lesquels 23 700 m² seront destinés à l'élaboration du nouveau bâtiment. La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine facilite l'implantation des acquéreurs en ayant réalisé les dépollutions archéologique et pyrotechnique.

Le calendrier respecté

Avant le dépôt du permis de construire en novembre 2017, une promesse de vente entre la Communauté de Communes des Portes Romilly-sur-Seine et SNCF Immobilier avait été signée le 17 mai 2017. Le 22 mai 2018, Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et Laurent LESMARIE, Directeur de l'Immobilier Tertiaire et Social chez SNCF IMMOBILIER et Directeur Général de la Foncière S2FIT ont signé l'acte de vente pour un site de 6 Ha sur le parc d'activités Aéromia. Cette signature donne le coup d'envoi à la construction d'un nouveau pôle d'excellence industrielle. Les travaux ont débuté à la fin du mois de mai 2018 pour une livraison du bâtiment prévue à la mi-2019.





Aéromia

DOSSIER

So Fast So Good

ECONOMIE

SO FAST SO GOOD

s'implante sur Aéromia

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a construit un bâtiment agroalimentaire sur le parc d'activités Aéromia.

Une économie attractive

> Il aura fallu moins d'un an à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine pour livrer un bâtiment adapté aux normes agroalimentaires.
> Avec son activité novatrice, jusqu'ici aucune entreprise semblable n'a été créée en France, So Fast So Good (SFG) s'implante sur notre territoire.
> De part son originalité et ses possibilités, ce projet est bénéfique pour tous les acteurs du territoire avec notamment de nombreux emplois à la clé.

Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et les élus du Conseil Communautaire sont fiers de pouvoir développer l'attractivité du territoire. So Fast So Good élargit le champ du possible.

« *So Fast So Good est le deuxième projet industriel le plus important en France en 2017* ». Eric VUILLEMIN

Donnez vie à vos idées !



Un bâtiment sur mesure

En octobre 2016, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine débute la construction de son quatrième bâtiment économique. Cette nouvelle structure obéit à une réglementation précise et stricte liée à l'activité qui y est exercée. Sur une superficie de 3500 m², les étapes de construction se sont enchaînées : travaux de voirie et réseaux divers (VRD), terrassement, pose de la structure métallique, bardage, cloisonnement des pièces, mise en place du réseau électrique et la plomberie, derniers ajustements et finitions, pour parvenir à une livraison en juillet 2017. Depuis, l'entreprise a pris possession des lieux et cloisonné ses sites de production : cuisson des pains / surgélation des produits terminés, fabrication des pains avec gluten / sans gluten, assemblage des aliments / conditionnement en packaging. Cet agencement modulable est un véritable atout pour chaque entreprise ayant l'envie de s'installer facilement et de voir grandir son activité « step by step ». La communauté de communes s'adapte aux tendances pour répondre au mieux aux exigences des entrepreneurs.

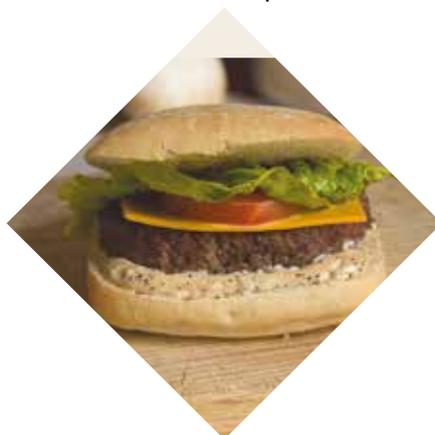
Coût de construction du bâtiment



4 750 000 € HT
(terrain, aménagement, honoraires, charges diverses).

Une activité novatrice

So Fast So Good (SFSG) est une société spécialisée dans la fabrication de sandwiches surgelés vendus dans les grandes surfaces et par le biais de distributeurs automatiques implantés dans les lieux publics tels que les gares, les universités et les hôpitaux.



Le « designer de sandwich » révolutionne le concept du snack en répondant et en s'adaptant aux demandes de chacun de ses clients : SFSG Bio, SFSG Halal, SFSG Diabemix, SFSG Sportein... Moins de 3€ et prêt en moins de 3 minutes, ces gammes de sandwiches sur-mesure s'attaquent au marché de la restauration rapide et ont su en cibler les failles en apportant leurs innovations : la diversité des produits, leur fraîcheur et la rapidité du service.

Production



25 000 sandwiches par heure



Un projet local

En juin 2017, les deux premiers distributeurs de sandwiches ont été installés dans le département de l'Aube et l'entreprise pense d'ores et déjà à déployer sa distribution sur le marché européen. D'ici 5 ans, So Fast So Good envisage une exportation à l'international. Autant dire que l'opportunité est à saisir de suite, avec 50 salariés employés dès l'ouverture et 200 d'ici 2022, le premier site de production romillon So Fast So Good évoluera dans les prochaines années et promet encore de belles surprises.

A NOTER

Vous pouvez d'ores et déjà postuler pour la seconde phase de recrutement

Adressez votre candidature via :
> **Le formulaire du site Internet** : <http://sofast-sogood.com/>

> **L'adresse mail** : contact@sofast-sogood.com

> **La boîte postale** :
So Fast So Good
1 rue André Malraux
Parc d'Activités Aéromia
10100 ROMILLY-SUR-SEINE



ECONOMIE

Emploi

RÉINVENTER L'EMPLOI

Un challenge réussi

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine offre de nouvelles perspectives à l'emploi en préparant les candidats à répondre aux attentes du marché du travail de demain. Pour ce faire, les forums de l'emploi les accompagnent.

Les forums liés à la recherche d'emploi innovent

Carrefour de l'emploi, forum jobs d'été, rencontres de l'alternance et de l'apprentissage et salon de la création et de la reprise d'entreprises sont autant de salons qui aident les demandeurs d'emploi en leur proposant un large panel d'offres d'emplois et de conseil individuel adaptés à leur situation et à leurs projets professionnels. Chacun de ces événements répond à des besoins bien précis pour des publics identifiés : étudiants en recherche d'expériences professionnelles, entrepreneurs ambitieux et innovants et entreprises désireuses d'embaucher le candidat idéal.

En 2017, le service économique de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a réitéré les manifestations avec des nouveautés.

Lors du forum jobs d'été, les partenaires se sont orientés vers une nouvelle tendance : la candidature en ligne. Le principe est simple, des salons de recrutement sont organisés sur internet, les jeunes en recherche d'un travail saisonnier participent à des entretiens par téléphones, webcam ou tchat depuis chez eux.

Le salon de la création et de la reprise d'entreprises avait aussi sa nouveauté. Les porteurs de projet ont pu tester concrètement leurs futures entreprises : face à un jury, ils ont exposé leurs activités et leurs idées en 5 minutes. Des experts financiers et des spécialistes de la création d'entreprises, ont donné leurs points de vue de professionnels analysant ainsi la viabilité du projet, appuyant sur les points d'amélioration et soulignant les spécificités innovantes et intéressantes proposées par la future entreprise.

Tous ces salons se modernisent d'année en année et apportent des solutions en terme d'emplois dans des domaines ciblés. Actuellement, le numérique est un secteur porteur, un salon lui a été consacré.



FORUM DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

1^{ère} édition

Le mercredi 14 juin 2017, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine en partenariat avec Pôle Emploi a organisé son premier Forum du numérique : organismes de formations, entreprises en recherche de salariés ainsi que des conférenciers sont venus à la rencontre des demandeurs d'emploi.

Les métiers du numérique

A l'heure actuelle, les nouvelles technologies sont devenues indispensables dans notre vie quotidienne et dans le monde professionnel, elles sont omniprésentes. Cette révolution du numérique a engendré la montée en puissance de nouveaux métiers techniques : développeur web (il crée des sites Internet), community manager (il gère les réseaux sociaux), chef de projet web (il évalue et répond aux besoins web d'une entreprise), et aussi l'apparition des métiers liés à la formation plutôt orientés vers l'usage des personnes comme le médiateur numérique (il forme à la pratique des outils numériques). Comment expliquer un tel engouement pour les métiers du numérique ?

Le numérique : un secteur porteur

Le développement des outils du numérique a été soudain et est devenu inévitable. C'est un secteur porteur avec des offres d'emploi toujours plus nombreuses. Aujourd'hui, les acteurs de l'emploi constatent de véritables besoins en la matière

« [...] Même si 78% des TPE/PME ont conscience des enjeux du web, 50% d'entre elles possèdent un site Internet, et parmi ces 50%, 36% des sites internet ne sont pas fonctionnels (mis à jour). » Perspectives 10 (association animant la conférence).

En l'occurrence, que ce soit pour la mise en place d'un outil web ou pour l'utilisation de celui-ci, les entreprises sont avides des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et recherchent des personnes qualifiées dans ce domaine d'activités. La fracture entre initiés et non-initiés est tellement importante que le savoir-faire des techniciens du numérique est devenu une perle rare pour nombre d'entreprises.

Une opportunité pour les demandeurs d'emploi

Les offres d'emploi dans ce domaine se multiplient et il est aujourd'hui primordial de pouvoir y répondre. Le Forum des métiers du numérique tend à donner envie aux jeunes de s'ouvrir à cet univers ou aux chômeurs et aux salariés de se reconverter dans ces secteurs d'activités. L'accès à ces emplois semblent parfois impossible et lointain car très spécifique, et pourtant de nombreuses formations existent et sont accessibles. Une formation aux métiers du numérique a été mise en place au sein de la Maison de l'emploi. Sept demandeurs d'emploi ont ainsi étoffé leurs compétences dans le numérique. Ces profils intéresseront diverses structures et chacun d'entre eux pourra trouver un emploi dans des entreprises informatiques ou des agences de communication mais également au sein de l'armée ou dans une agence d'intérim. Le champ d'investigation est large, le domaine des possibles aussi.

Lancez-vous !

*Les offres d'emploi
dans le domaine du
numérique*

350 offres sur le
secteur Grand Est

50 offres sur le
département de
l'Aube





Bienvenue à eux

PROJETS EMERGENTS

Pépinière d'entreprises, rue Milford-Haven

Gérée par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, la pépinière d'entreprises accompagne les porteurs de projet dans le développement de leur entreprise.

« Duo Motion » : Design 3D

Alexis GALOPHE et Mathieu MALLAISÉ, experts de l'imagerie 3D, réalisent des compositions originales : vidéos filmées à partir d'un drone ou images de synthèse, les associés s'adaptent à vos envies et votre budget. Collectivités, agences immobilières, professionnels et particuliers, donnez vie à vos projets.

32 rue Milford-Haven
10 100 ROMILLY-SUR-SEINE
www.duo-motion.fr
06 74 51 82 90
alexis@duo-motion.fr



N'hésitez pas à vous renseigner
sur la location des cellules
au 03 25 25 07 05 !



RECEMMENT INSTALLÉS

sur le territoire de la CCPRS

**De nouveaux commerces se sont récemment implantés sur le territoire ou ont déménagé.
A la découverte de ces nouvelles activités....**

« A vos couverts » : une cuisine traditionnelle revisitée

Sébastien et Sabrina invitent les fins gourmets à découvrir leurs mets dans un cadre atypique et chaleureux. Restaurateurs et traiteurs, ils composent à vos goûts vos menus de mariage, baptême ou congrès. Le plus : une terrasse en été. A vos couverts !

83 bis avenue du Général De Gaulle
10510 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE

Lundi au vendredi - Formule midi
Vendredi soir, samedi midi et soir
à la carte

03 25 25 86 13

avoscouverts@orange.fr

« Ecocuisine » : une cuisine de qualité à prix économique

Avec 1 100m² de showroom, le magasin de Maizières-la-Grande-Paroisse est le plus grand Ecocuine de France. Chacun d'entre vous y trouvera sa cuisine : moderne ou classique, petit ou grand budget, la qualité est toujours au rendez-vous !

21-23 Bd de Saint Exupéry
10510 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et
de 14h à 19h, le samedi de 10h à 19h
www.ecocuisine-troyes.fr

03 25 23 00 12

pascal.stoltz@ecocuisine-troyes.fr





TPE / PME

BILAN DE L'ANNÉE

2017

Plus de 9 entreprises subventionnées en un an. L'aide financière aux Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) continue. Profitez-en !

Focus sur les réalisations de 2017

Le contrôle technique Auto Sécurité, le Tabac Presse de Maizières-la-Grande-Paroisse, la Librairie Galerie Voltaire du centre-ville de Romilly-sur-Seine, la brasserie Le Galop, Astuces Beauté ou encore le cabinet de kinésithérapeutes SCI Vaillant Moulin ont bénéficié d'aides financières de la communauté de communes ; et des dossiers sont encore à l'étude. Chacun de ces entrepreneurs a pu réaliser différents travaux au sein de son établissement : construction d'un bâtiment, réhabilitation d'un étage (isolation, charpente, chauffage, sanitaires), aménagement d'une pièce supplémentaire (isolation, murs, plafonds, électricité, chauffage...), déplacement du groupe froid et des sanitaires (travaux de cloisons, murs, isolation, chauffage, sanitaires) ou agrandissement. Des travaux qui ont permis ainsi aux entreprises de développer leurs activités et, ou d'embaucher du personnel.

que les travaux que vous souhaitez entreprendre sont d'ordre immobilier (création d'entreprise, agrandissement, développement et diversification de l'activité...), vous pouvez alors vous renseigner à la Communauté de Communes qui vous précisera les modalités de ce dispositif et vous accompagnera dans le montage de votre dossier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La subvention est plafonnée à 20 % des travaux éligibles hors taxe, avec un maximum de 30 000 € de subvention.

En 2018, faites votre demande de subvention

En 2018, l'aide financière aux TPE / PME continue. Si le siège social de votre entreprise est basé au sein du périmètre d'éligibilité défini par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et

Subventions allouées en 2017



9 entreprises
ont bénéficié de l'aide
38 801€ de subvention
versée par la CCPRS





ENVIRONNEMENT

Recyclables

BONS POINTS EN TRI SÉLECTIF

A maintenir !

Les habitants de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine ont de quoi être fiers pour les bons résultats obtenus en matière de collecte des recyclables. Un espoir et un enjeu économique importants dans un contexte environnemental où la Terre vit à crédit.

Relooking des bennes !

Mises en circulation entre 2011 et 2016, les trois bennes de collecte d'ordures ménagères et de recyclables ont cette année adopté un nouveau look, rappelant aux habitants la nécessité du tri des déchets. Un geste simple du quotidien permettant de réaliser de nombreuses économies et parfois même de gagner de l'argent.

« Hum que c'est bon de recycler ! ».

La collecte des recyclables en hausse

+ 10,28% ! Un excellent résultat pour l'équipe du service Environnement. Par rapport à 2015, le tonnage de recyclables collectés en porte à porte (c'est à dire les bouteilles d'eau en plastique, les boîtes de conserves, les emballages carton... glissés dans les sacs ou bacs jaunes) est en augmentation significative de plus de 10%. Un pourcentage considérable s'expliquant par les facteurs suivants :

> La baisse du tonnage des ordures ménagères : 5033 est le nombre de tonnes d'ordures ménagères ramassées en 2016. Par rapport à l'année antérieure, il a diminué de 2,25%. Une baisse positive due à l'effort de tri des déchets par la population.

Ne jetons plus, trions !

> La qualité du tri : 11,63% de « refus de tri » c'est 3,43 points de moins qu'en 2015. En règle générale, les habitants sont plus vigilants et font moins d'erreurs néfastes lors du tri des recyclables. A savoir que les sacs comportant trop d'erreurs ne sont pas ramassés.

Restons attentifs !

L'amélioration de la collecte en point d'apport volontaire est également à souligner. A la déchetterie, le service environnement constate une augmentation du tonnage collecté, il s'élève à 309kg/hab/an. Bémol, pour les verres avec 601 tonnes collectées, c'est mieux que les années précédentes mais en deçà des territoires avoisinants.

En conclusion, un bilan positif, les actions de tri doivent se maintenir et progresser d'année en année. Félicitations !

A SAVOIR !

La prime à la performance pour l'année 2016 a été attribuée à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine. Cette récompense résulte des efforts réalisés par les habitants en matière de tri sélectif et du travail des agents conseillant chaque jour la population sur les bons gestes à adopter. Un ratio de 19,75 kg par habitant a été collecté par le service environnement.

Pour ces excellents résultats, le SDEDA de l'Aube a octroyé 7935 € à l'intercommunalité.

Trier c'est économiser !



CCPRS

Compétences

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Suite à la loi notrÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine exerce quatre nouvelles compétences transférées par les six communes membres.

L'Aire d'Accueil des gens du voyage (située sur la route départementale N°19)

La loi du 5 juillet 2000 oblige les communes de plus de 5000 habitants à créer des aires d'accueil pour les populations itinérantes ; pour gérer ce dossier Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine décident de s'associer. Dorénavant, cette compétence est du ressort de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et de la Communauté de Communes du Nogentais ces deux instances ont repris la gestion de cette aire d'accueil. Pour le financement : 50% de l'investissement et 50% du fonctionnement de l'aire d'accueil est du ressort des deux intercommunalités. Pour la conduite quotidienne : l'entreprise VAGO se charge de l'entretien du terrain, de l'attribution des places et met à disposition un agent d'accueil sur place.

Le tourisme

La promotion du tourisme est aujourd'hui gérée par l'intercommunalité. Ce transfert du service municipal de la ville de Romilly-sur-Seine implique la mise à disposition de deux agents à 60% de leurs temps de travail ainsi que la gestion de l'établissement situé 4, rue du Général De Gaulle à Romilly-sur-Seine. Les missions exercées par ce service sont : l'accueil des touristes, les visites guidées, les balades à vélos et

le développement de la boutique souvenirs.

Le C.O.S.E.C (Complexe Sportif Evolutif Couvert)

La dissolution du syndicat gérant le C.O.S.E.C entraîne de plein droit la cession à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine de tous les biens meubles et immeubles. Le complexe sportif -comprenant 2 gymnases, des vestiaires, des sanitaires, un local d'entretien et des rangements pour le matériel sportif- et le pavillon des associations ont été gracieusement cédés.

Les Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Depuis 2006, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine est chargée du développement économique et de l'aménagement du territoire (compétences obligatoires) sur les zones dites d'intérêts communautaires tel que le parc d'activités Aéromia bordant la RD 619. Aujourd'hui, tous les secteurs économiques sont gérés par les communautés de communes. A ce titre, l'ancien site Olympia, situé rue Milford Haven à Romilly-sur-Seine -comprenant deux hôtels d'entreprises, une pépinière d'entreprises et un site industriel- et la zone industrielle Jacquard seront aménagés ou gérés par l'intercommunalité.





Bâtiment
Bertrand
JOURNÉ

CAE
Alfred
BALLANTIER

Lucien
PASQUET

Dénomination
des Equipements Intercommunaux

HOMMAGES

A des personnes qui ont tant donné

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine est devenue propriétaire de nombreuses structures. L'attribution d'un nom pour rendre hommage à une personnalité locale ou pour faciliter l'identification de ce lieu a été acté pour chaque établissement intercommunal.

Bâtiment économique « Bertrand JOURNÉ »

Bertrand JOURNÉ, l'un des maires fondateurs de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et Maire de Saint-Hilaire-sous-Romilly est décédé en 2016. Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a tenu à lui rendre un vibrant hommage en attribuant son nom au premier bâtiment économique sorti de terre sur le parc d'activités Aéroミア. Situé au N°2 de la rue Robert Galley, le bâtiment économique « Bertrand JOURNÉ » a été inauguré le 20 janvier 2017 en présence de sa famille.

Bâtiment économique « Lucien PASQUET »

A l'initiative de la création de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, Lucien PASQUET a œuvré pour le déploiement de l'économie sur le bassin de vie. Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a tenu à l'en remercier publiquement, c'est

ainsi que le bâtiment économique situé au N°7 de la rue André Malraux porte désormais le nom « Lucien PASQUET ». Inauguré, en sa présence le 20 janvier 2017, c'est avec beaucoup d'émotions et de modestie qu'il est revenu sur ses années de mandature.

Centre d'Activités Economiques (CAE) Alfred BALLANTIER

Anciennement nommé, la Maison de l'Emploi de la Formation et de l'Economie de Romilly ou par son diminutif la MEFER, le bâtiment situé 32 rue Milford-Haven est aujourd'hui appelé Centre d'Activités Economiques Alfred BALLANTIER. La structure regroupe la pépinière d'entreprises. Elle y accueille également les agences liées à la recherche de travail : Pôle Emploi, la Mission Locale, les forums de l'emploi ; ainsi que le service économique de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine chargé notamment de l'aménagement du territoire. Ce centre d'activités est le fer de lance de l'économie romillonne. Alfred BALLANTIER ancien Maire de

Marcilly-le-Hayer était un passionné d'économie. Avant-gardiste sur l'évolution de la société et de la vie politique Alfred BALLANTIER s'est beaucoup impliqué dans ce projet de Centre d'Affaires.

« Freddy était un visionnaire, [...] je me souviens de son degré d'implication pour l'implantation d'une maison de retraite, il a su anticiper ce besoin démographique. Il a été le premier à se battre pour cela. » François BAROIN, Maire de Troyes.

« Il était un élu d'importance pour Romilly-sur-Seine, il est celui qui nous a aidé, qui m'a aidé. » Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Le Centre d'Activités Economiques Alfred BALLANTIER a été inauguré le samedi 24 juin 2017 en présence de sa famille et des nombreuses personnalités locales l'ayant côtoyé.



CULTURE

Médiathèque

SOPHROLOGIE

La médiathèque à la page de l'actualité !

Initiée en 1960 par le psychiatre Alfonso CAYCEDO, la sophrologie s'est depuis quelques années popularisée. Cette méthode de relaxation rencontre un franc succès auprès de tous les publics.

La sophrologie, une méthode de relaxation accessible à tous.

Ce 2 décembre 2017, la médiathèque accueillait une conférence animée par Jocelyne MALLET expliquant les tenants et les aboutissants de cette méthode de relaxation atypique. En appliquant simplement quelques règles d'or au quotidien, cette technique naturelle aide à gérer ses angoisses, contrôler ses émotions, renforcer le positif, améliorer la qualité de son sommeil, se préparer à l'accouchement, passer un examen ou encore surmonter une dépression, une maladie ou un deuil. De petites astuces pour harmoniser son corps et son esprit en se recentrant sur le moment présent, en adoptant une meilleure respiration et en visualisant ces possibilités.

Des ateliers complets !

Durant six séances d'une heure, les 12 participants se sont rassemblés pour muscler leur cerveau, à travers l'atelier « sophro-mémoire ». Ces ateliers répondent à de véritables besoins, tels que nous le dévoile avec humour une participante :

« Quand je sais que nous sommes vendredi, et que le lundi j'ai l'atelier sophro-mémoire, je stresse de ne plus me souvenir des prénoms des membres du groupe. »

De 32 à 80 ans, les participants apprennent à se servir de la sophrologie pour les aider à mémoriser les choses. La respiration est importante, elle est nécessaire au relâchement des tensions musculaires tout comme la concentration auditive et visuelle. Ces postures sont exercées puis répétées dans différents exercices pour qu'elles soient comprises et appliquées au quotidien.

Ce lundi par exemple, les participants se sont échauffés avec des exercices de respiration avant de s'adonner au « jeu des 10 différences ». L'exercice paraît simple et pourtant il n'est pas si évident. Nous nous rendons très vite compte que la mémoire doit être entretenue chaque jour et à tout âge de la vie.

A renouveler !



CLUB DES AFFAMÉS DE LECTURE (CAL)

J'ai testé pour vous

Plus d'une vingtaine de participants viennent régulièrement partager leurs lectures lors de ces ateliers.

Le premier rendez-vous était donné le samedi 2 septembre !

J'ai enfin pris le risque de me faire dévorer par le Club des Affamés de Lecture (CAL).

Je suis arrivée un peu en avance pour déambuler dans la médiathèque à la recherche de nouveaux bouquins. Il est 14h, début de la séance. Je suis accueillie par Sophie, bibliothécaire à la médiathèque intercommunale des Portes de Romilly, chaleureuse et souriante, elle me présente le Club des Affamés de Lecture :

« Chaque mois, les lecteurs et lectrices se retrouvent au Club des Affamés de Lecture autour d'un menu de livres concocté par mes soins. Autour d'une boisson chaude, nous discutons, échangeons, partageons sur nos lectures, parfois il y a des coups de cœur et d'autrefois des coups de gueule. »

Au Club des Affamés de Lecture, il y a :

Patricia, enseignante et passionnée par la littérature, qui a déjà grignoté tous les livres de la médiathèque. Avec au moins 3 bouquins lus par semaine, Patricia détient un sacré palmarès, elle est l'indétrônable bibliographe du club. Heureusement Sophie lui ramène des nouveautés et ouvrages inédits à chaque séance.

A la retraite, Nadine prend dorénavant davantage de temps pour lire. Elle aime venir au Club des Affamés de Lecture pour la sympathie qui règne durant ces ateliers. Personne ne se dévore, tout le monde s'écoute, même quand il y a débat. Et croyez-moi, des débats il y en a.

Catherine, est davantage dans la réflexion, elle analyse et porte un regard sur ses lectures. Avec le Club, elle découvre des auteurs et des livres vers lesquels elle ne se serait pas forcément tournée.

Et il y a moi, la dernière arrivée et parfaitement intégrée au petit groupe. Je ne savais plus quoi lire, et me voilà

repartie avec une longue liste de livres à emprunter.

La séance se termine, les participants s'échangent leurs trésors et Sophie nous propose une nouvelle sélection d'ouvrages à lire pour la prochaine animation.

Attention : spoiler s'abstenir !

NOUVEAUTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Une plateforme musicale en streaming pour écouter ses tubes préférés, pour découvrir des groupes indépendants ou pour étoffer son registre musical.

IDtouch c'est de la musique illimitée et gratuite !

Plus d'infos : <http://www.mediatheque-intercommunale-romilly.fr/>



LA NUIT DE LA LECTURE

adaptée aux enfants et aux adultes

La 2^{ème} édition de la Nuit de la Lecture à la Médiathèque Intercommunale des Portes de Romilly a eu lieu le samedi 20 janvier 2018, initiée par le ministère de la Culture et de la Communication.

La nuit de la lecture : un événement national

Partout en France, librairies, bibliothèques, médiathèques... ouvraient en nocturne. Cette initiative du Ministère de la Culture et de la Communication visait à étendre le savoir et à faire accéder la lecture à tous à l'aide d'animations thématiques.

Les livres libres se déplacent pendant la nuit

Si nous associons le mot Nuit et Lecture, nous pensons berceuse pour enfants et polar pour adultes. Et pourtant cette nuit-là, la lecture a pris une autre dimension... Du côté des enfants, l'intrigante histoire d'un lapin, d'un alligator puis d'un loup n'a suscité aucune frayeur, plutôt la curiosité de découvrir à la lueur de la lampe de poche, les images des bouquins se dévoilant peu à peu. Du côté des adultes, la lecture d'un conte sur la thématique de la nuit révèle des facettes aux

nuances de noirs surprenantes, intrigue et surprise étaient au rendez-vous.

Ces lectures ont éclairci l'imaginaire et la réflexion des participants, pour leur plus grand bonheur. Pour terminer la soirée, les amoureux des histoires poursuivent les fantômes cachés dans la médiathèque. Comme les supers héros de leurs ouvrages, ils dénichent de mystérieux dessins fantomatiques mettant en lumière une sélection de livres sur la thématique de la nuit. Le public a ensuite pu les emprunter.

Bonne découverte à nos fidèles
lecteurs !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En bibliothéconomie, un fantôme est une fiche matérialisant l'emplacement d'un volume déjà emprunté par un lecteur.





TOURISME

Boutique

VOTRE TERRITOIRE EN IMAGES

à vous de choisir

L'office de tourisme maintenant intercommunal a étoffé sa boutique avec des objets à l'effigie du territoire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Des vues de vos villages

Vous retrouverez dans cette boutique des visuels de vos villages tels que : le soldat du monument de Crancey, les paysages de Gélannes, l'église gallo-romaine de Maizières-la-Grande-Paroisse, le lavoir se situant à Pars-lès-Romilly, les toits des usines de bonneterie romillonnaises, la célèbre église de Saint-Hilaire-sous-Romilly et de nombreuses autres vues insolites. En bref, de belles images de votre patrimoine local à faire partager à vos amis, familles et entourages.

...sur différents supports

Des magnets à coller, décoller et collectionner sur votre frigo, des tasses pour bien débiter la journée, des stylos colorés pour avoir de bonnes notes à l'école, des cartes postales et des enveloppes pour correspondre avec votre entourage. A petit prix, de 1 à 5 euros, vous aurez plaisir à acheter ces nouveaux objets à la fois pratiques, décoratifs et personnalisés. En vente à la boutique de l'office de tourisme.

A découvrir
et redécouvrir !

Cartes
postales



Tasses



Magnets





—
ENFANCE
—

RIAM

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

En musique

Du 4 au 8 décembre, le Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles (RIAM) a orchestré la Semaine de la Petite Enfance pour les tout-petits, leurs assistantes maternelles et leurs parents.

La thématique de l'année 2017 : la musique

Découverte du monde musical, fabrication de maracas, chant de comptines, gym en musique et spectacle ont donné le «La» de ce moment de partage entre participants. Une belle animation !



NOUVEAUTÉ

Le 1^{er} septembre 2017, Aurélie LENOVEL, anciennement responsable du Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles à Sézanne, a repris les commandes du RIAM avec plein d'envies et de bonne volonté.
Bienvenue à elle !

Quant à Ouafa TARFAOUI, elle a décidé de relever un nouveau challenge en tant qu'assistante de direction à l'Agence Régionale de la Santé (ARS) à Troyes.
Belle réussite à elle !





Centre de vacances

LES AMBERTS

Les séjours d'été 2017

Retour en images sur les quatre séjours d'été d'une semaine où les enfants âgés de 6 à 15 ans de la communauté de communes ont pu s'épanouir à travers différentes activités. Les inscriptions pour les séjours 2018 sont ouvertes.





VIE PRATIQUE

Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME

Intercommunal

Aujourd'hui, nous vivons à l'échelle communautaire c'est pourquoi la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Qu'est ce que le PLUi ?

L'objectif du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est d'anticiper l'aménagement du territoire sur plusieurs années et pour les six communes de la communauté de communes. Le PLUi fixe les actions futures concernant le développement économique, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la préservation des espaces naturels, agricoles, forestiers ainsi que les modes de déplacement. Avant d'être défini, le PLUi s'élabore suivant plusieurs étapes et procédures (cf. tableau ci-contre «Les étapes d'élaboration du PLUi »).

Anticiper l'aménagement du territoire par rapport à l'évolution démographique du bassin de vie

L'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-seine est un constat annuel. Seules les communes de Crancey et de Saint-Hilaire-sous-Romilly enregistrent une légère baisse de leur population. En outre, le renouveau économique oblige à reconsidérer le territoire, l'intercommunalité a accueilli 437 résidents supplémentaires depuis quatre ans. Elle parvient ainsi à atteindre les

18 947 habitants en 2017 avec pour centre urbain principal la ville de Romilly-sur-Seine.

Face à ce diagnostic, l'intercommunalité va devoir aménager son territoire en conséquence, en considérant la croissance démographique constante et les besoins quotidiens de chaque individu en terme de logement, d'économie et de mobilité.

La population sur le territoire en 2017



18 947 habitants
sur une superficie de
104,80 km²
soit 181 hab / km²
77 % résidents
à Romilly-sur-Seine

Les étapes d'élaboration du PLUi

Calendrier	Phase	Les actions menées pour la réalisation des pièces	Pièces composant le PLUi
2016	Lancement	Présentation du projet aux habitants	Délibération
		Concertation des élus en Conseil Communautaire	
2016 2017	Etudes	Réalisation d'un diagnostic du territoire	Rapport de présentation
		Constat de l'état initial de l'environnement	
2017	Projet	Expose les intentions de l'intercommunalité pour les années à venir	Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD)
		Détaille les actions qui permettront de répondre aux principes et objectifs du PADD	Programme d'Orientations et d'Actions (POA)
2017 2018	Traduction réglementaire du projet	Délimite les zones urbaines et à urbaniser, les zones naturelles, forestières et agricoles, les règles d'implantation des constructions et des publicités	Règlement et Règlement Local de Publicité intercommunal
		Précise les conditions d'aménagement de certains secteurs	Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
2018 2019	Consultation	Avis des services de l'Etat	= PLUi
		Enquête publique, approbation et mise en application du PLUi	

Le logement

La population augmente et le PLUi va permettre de pouvoir anticiper cette évolution démographique. L'objectif premier sera de subvenir aux besoins en logement de chacun des habitants, en luttant contre la vacance et l'insalubrité. Pour pallier ces abandons, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est lancée. Dotées d'un riche patrimoine, l'architecture et l'histoire des six communes (chaînage en briques, maisons bourgeoises, églises, lavoirs, colombiers...) pourront être protégées par le PLUi.

La vie économique

Les établissements de services à la personne (clinique, hôpital, maison de retraite...), les structures scolaires, sportives et culturelles (centre aquatique, médiathèque, restauration scolaire...) et les espaces publics (parc de la Béchère, centre bourg...) pourront évoluer en fonction de l'accroissement de la population vivant sur la communauté de communes. En parallèle, la vie

économique devra se maintenir avec la venue et l'installation de nouveaux entrepreneurs notamment sur le parc d'activités Aéromia ou la zone Marie-Jacquard ainsi qu'avec le développement des commerces des bourgs et centre-ville.

La mobilité

En terme de mobilité, la ruralité du territoire oblige la population à se déplacer essentiellement en voiture, l'offre de stationnement sera améliorée avec entre autres la création d'un parking à proximité de la place de la gare. Un service de bus facilite les déplacements des administrés au sein de l'agglomération. L'aménagement de pistes cyclables et voies piétonnes est envisagé.

Les contributeurs du PLUi

Le PLUi est porté par la communauté de communes en collaboration avec les six communes la composant. Les partenaires sont régulièrement consultés

-les Personnes Publiques Associées « PPA », l'Etat, la région Grand Est, le département de l'Aube, la Chambre d'Agriculture de l'Aube...- pour émettre des recommandations sur le projet et les lois en vigueur. Habitants, acteurs et usagers du territoire, chacun d'entre vous est concerné, vous pouvez vous exprimer sur le devenir du territoire via :

- > Cahier de concertation : mis à votre disposition dans chaque commune et à l'hôtel communautaire,
- > Réunions d'informations : organisées à chaque phase de la procédure d'élaboration du PLUi.

Un PLUi pour tous :
informez-vous et
participez !

Source : Perspectives, le bureau d'études retenu par marché public pour l'élaboration du PLUi.

LES CLES POUR RENOVER

votre habitat

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a pris l'initiative d'engager une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire (OPAH).

Une aide financière pour améliorer l'habitat

Cette opération a pour but de réhabiliter l'habitat ancien (de plus de 15 ans), par la mise en place d'aides financières importantes destinées à inciter les propriétaires occupants à effectuer des travaux d'amélioration dans leurs logements.

La phase opérationnelle (ou de travaux), est aujourd'hui engagée pour une durée de trois ans. Les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'une aide financière sous conditions. Une enveloppe de plus d'1,7 million d'euros de subvention est réservée pour la réhabilitation d'environ 250 logements.

Un contact pour se renseigner

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a chargé le bureau d'études URBAM Conseil de mener à bien cette opération qui vient d'entrer dans sa phase active. Vous pouvez rencontrer gratuitement les techniciens d'URBAM Conseil à l'occasion des prochaines permanences : Tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 10h30 à 12h sans rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes – 9bis Place des Martyrs pour la libération à Romilly-sur-Seine (hors périodes de congés en décembre et en août) ainsi que tous les 2^{ème}

et 4^{ème} lundis du mois sur rendez-vous à domicile. Vous pouvez contacter sans tarder les techniciens ou transmettre leurs coordonnées à d'éventuels propriétaires intéressés. Ils pourront vous informer dans le détail des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et recueillir les renseignements nécessaires aux études.

Précisons enfin que tous les contacts pris avec URBAM Conseil **sont gratuits et n'engagent absolument à rien !**

Attention : aucun engagement ne doit être signé avant l'accord des financeurs (ne pas accepté et signé de devis, ne pas verser d'acompte....).

CONTACT

URBAM Conseil

Adeline DOYEN
aube@urbam.fr
Tél. 03 52 30 00 01



Association

LA GARANTIE JEUNES

Un jour, une action

La Garantie Jeunes est un accompagnement mis en place par le gouvernement pour les jeunes de moins de 26 ans en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail. Généralisé en janvier 2017, il est garant d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi.

L'entreprise au cœur de l'accompagnement « Garantie jeunes »

Plus concrètement, les jeunes s'engagent pour 12 mois dans ce dispositif dont 4 semaines en collectif. Les thématiques proposées sont diverses et variées, de la citoyenneté à l'insertion en passant par le sport et la culture, nos partenaires sont associés dans cette démarche : découverte des marchés porteurs (Pôle emploi), pratique de la boîte éducative (ville de Romilly-sur-Seine et le CCAS), culture d'entreprise et législation du travail (AFPA).

L'objectif emploi est la substance essentielle de cet accompagnement, l'entreprise est associée à travers l'intervention de nombreux employeurs afin de transmettre les codes professionnels, le savoir être, les simulations d'entretiens d'embauche. Les agences d'intérim sont également présentes pour relayer les offres d'emploi couvrant l'arrondissement.

« La Garantie jeunes est une réelle chance pour trouver une formation ou un emploi. J'ai mobilisé les entreprises pour vous accueillir et

construire votre projet. Il n'y a pas de fatalité, vous avez toute votre vie » rassure Catherine LAM TAN HING-LABUSSIÈRE, Sous-Préfète de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Ce premier Groupe a rassemblé 10 jeunes aux profils différents :

La motivation est le critère essentiel pour prétendre à la Garantie Jeunes. La précarité sociale, l'isolement, et l'absence d'autonomie sont aussi des éléments à prendre en compte avant d'acter l'intégration de ces jeunes dans ce programme.

Ces derniers s'étaient fixés des buts précis: « Etre accompagné dans les démarches administratives » et « gagner en autonomie ». Sur les 10 jeunes, sept étaient sans projet professionnel. Aujourd'hui ils entrevoient un horizon avec des réalités professionnelles qui se présenteront certainement à eux dans les différents métiers envisagés : secrétariat, électricien, vendeur.

Ces jeunes résident majoritairement au

sein de la Communauté de Commune des Portes de Romilly-sur-Seine, d'autres viennent de l'extérieur. Ainsi, Jean-Paul HAHN, Président de la Mission Locale, invite les communautés de communes des alentours à participer financièrement à cette belle opération.

« Pour la Mission Locale, c'est un énorme investissement, nous espérons qu'il sera positif pour nos jeunes, l'objectif étant qu'ils parviennent à trouver un emploi à l'issue ».

Financement du dispositif « Garantie Jeunes »

16 000 € versés par le Fonds Européen

20 864 € alloués par la CCPRS en 2016 à la Mission Locale.





CCPRS

Zoom sur un village

A CRANCEY

une nouvelle restauration scolaire

Avec le bénéfice du fonds de concours versé par la Communauté de Communes, Crancey et Saint-Hilaire-sous-Romilly se sont associés pour construire une restauration scolaire.

Une restauration scolaire toute équipée

Construite dans un bâtiment préfabriqué, limitant les coûts et le temps de montage, la restauration scolaire est adaptée pour recevoir près de 50 élèves. Une pièce de réchauffe dotée d'un four et de frigos, permet de chauffer les repas préparés par la cuisine centrale API, une seconde salle est exclusivement réservée à la plonge. Un réfectoire lumineux équipé d'un mobilier coloré, accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans. Cette belle réalisation est le fruit du travail de « deux communes de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine qui ont su se marier pour nos jeunes, qui sont notre avenir » tient à féliciter Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

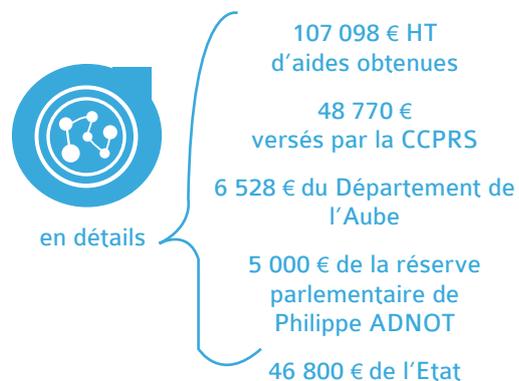
Un confort pour les écoliers

A Crancey, 30 à 35 enfants des écoles des deux villages, se restaurent tous les midis. « Avec ce nouvel équipement, les enfants ont un vrai temps de détente entre le déjeuner et la reprise des cours ; ce qui est très apprécié par les enseignants, les parents et surtout bénéfique pour les enfants » témoigne Bernard BERTON, Maire de Crancey et

1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Quant à l'agent en charge de la restauration, elle assure la permanence avec enthousiasme. Elle sert les repas et anime la pause méridienne avant un retour studieux en classe. Ce samedi 4 mars 2017, élus, parents et enfants ont visité les lieux et inauguré cette belle réalisation.

Financement de la restauration scolaire :



Coût de l'ensemble :



Mémo

CRANCEY

Mairie ouverte les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h

TÉL. : 03 25 24 81 20
communedecrancey@wanadoo.fr

GÉLANNES

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 18h30 (Fermeture le mercredi et le vendredi après-midi)

TÉL. : 03 25 24 81 23
mairie.gelannes@wanadoo.fr

MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

TÉL. : 03 25 24 83 07
mairie@maiziereslgp.jvsbox.fr

PARS-LES-ROMILLY

Mairie ouverte le lundi de 14h à 17h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et 13h à 17h, le mercredi de 13h à 17h, le vendredi de 13h à 17h30.

TÉL. : 03 25 24 85 15
ville.parslesromilly@wanadoo.fr

ROMILLY-SUR-SEINE

Mairie ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

TÉL. : 03 25 39 43 80 / FAX : 03 25 39 43 81
infos@ville-romilly-sur-seine.fr

SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY

Mairie ouverte le mardi et le jeudi de 9h à 15h et le samedi de 9h à 12h

TÉL. : 03 25 24 83 06
maire.saint.hilaire@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

9 bis Place des Martyrs à Romilly
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

TÉL. : 03 25 39 53 56
cc.portesderomilly@ccprs.fr

Reconnaissez-vous ce village ?

L'instant PHOTO

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés pris sur la communauté de communes : nous les publierons dans l'instant photo.

Ci-dessus : Le village de Gélannes identifiable par le clocher de son église dominant tout le village.



Octobre
2016



Mars
2017



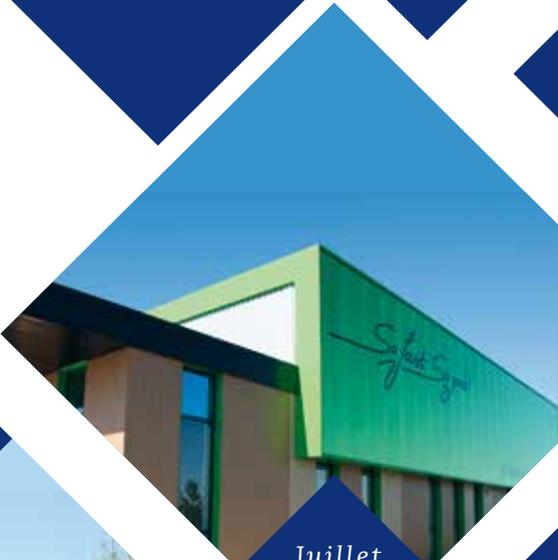
Janvier
2017



Juin
2017



Vue
aérienne



Juillet
2017



Juillet
2017

*Donnez de l'espace
à votre entreprise !*

**LE PARC D'ACTIVITÉS
AEROMIA**

37 hectares aménagés
6 700m² de bâtiments
Des cellules « clés en main »
A louer ou à acheter.

LE PALLADIUM

3 plateaux à acquérir dans
un immeuble de caractère à
l'architecture Haussmannienne.

**SERVICE ECONOMIQUE
INTERCOMMUNAL (SEI)**

Centre d'activités économiques
Alfred BALLANTIER
32 rue Milford-Haven
10 100 ROMILLY-SUR-SEINE

03 25 25 29 76
commercialisation@ccprs.fr